EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7598 SÉANCE DU 31 mars 2025

Sont présents:

Pierre Picard Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien Chef familial
Carlo Gros-Louis Chef familial

Dave Laveau

René «Wellie» Picard

Stéphane B. Picard

William Romain

Chef familial

Chef familial

Chef familial

Daniel Sioui Chef familial (absent)

Yves Sioui Chef familial

Tina Durand Secrétaire

DEMANDE DE FINANCEMENT - PROJET DE REVITALISATION DE LA MAISON AROÜANE

Attendu que l'infrastructure de la maison Aroüane, propriété du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) située au 10, rue Chef-Alexandre-Duchesneau, présente de nombreux enjeux au niveau de son état général qui compromettent sa pérennité;

Attendu que le CNHW souhaite revitaliser la maison Aroüane (Projet);

Attendu que le Projet sera spécifiquement et uniquement réalisé afin de respecter l'aspect patrimonial et historique de l'infrastructure;

Attendu que le coût du Projet est estimé à une somme de 510 200 \$;

Attendu que le 28 juillet 2022, le CNHW et le Gouvernement du Québec ont conclu une entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones IV (Fonds) administré par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (Secrétariat);

Attendu que le Fonds, à travers son volet Infrastructure communautaire, finance ce type de projets;

Page 1 de 2

VRA	IE COPIE CERTIFIÉE		
CE _	31 mars	2025	Résolution adoptée
_	SECRÉTAIRE		l'unanimité
	TINA DURAND		

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO **7598** SÉANCE DU **31 mars 2025**

DEMANDE DE FINANCEMENT - PROJET DE RÉNOVATION DE LA MAISON AROÜANE

Attendu que le montage financier du Projet serait donc le suivant :

- CNHW: 255 100 \$;
- Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit : 255 100 \$.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial Yves Sioui, appuyé par le Chef familial René W. Picard, et résolu :

- D'autoriser le directeur du Développement économique à déposer une demande d'aide financière au montant de 255 100 \$ auprès du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre son entente particulière liée au Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Infrastructure communautaire;
- D'autoriser le directeur du Développement économique à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE					
CE	31 mars	2025	Résolution adoptée à		
-	SECRÉTAIRE TINA DURAND	nd	l'unanimité		